



Appel à
l'action!

Le temps pour soigner

Apportez votre aide
pour que le projet de loi 33
se rende en dernière lecture
à Queen's Park

Envoyez un courriel à votre député provincial
et dites-lui de faire d'un minimum de 4 heures de
soins pour les résidents des foyers de soins infirmiers
la loi à letempspoursoigner.ca

► letempspoursoigner.ca

COPE 343



Appel à
l'action!

Le temps pour soigner

Apportez votre aide
pour que le projet de loi 33
se rende en dernière lecture
à Queen's Park

Envoyez un courriel à votre député provincial
et dites-lui de faire d'un minimum de 4 heures de
soins pour les résidents des foyers de soins infirmiers
la loi à letempspoursoigner.ca

► letempspoursoigner.ca

COPE 343

Le temps pour soigner

Grâce à notre action communautaire, des milliers d'Ontariens ont communiqué avec leurs députés provinciaux et ces derniers ont adopté le projet de loi 33 à l'unanimité lors de la deuxième lecture à Queen's Park, le 2 novembre. **Amenons maintenant le projet au fil d'arrivée – demandez à votre député provincial d'exercer des pressions pour que le projet de loi soit adopté en troisième et dernière lecture.**

Les résidents des établissements de soins de longue durée de l'Ontario reçoivent moins de soins de moins de membres du personnel qu'à peu près n'importe où ailleurs au Canada. Cela signifie que les résidents attendent pendant des heures pour obtenir de l'aide afin de se nourrir, se laver, se rendre aux toilettes et sortir du lit.

Nos êtres chers méritent mieux. La plupart des résidents des établissements de soins de longue durée ont plus de 85 ans et souffrent de problèmes médicaux complexes, comme la démence. Cette crise dure depuis beaucoup trop long-temps.

Le projet de loi 33, la Loi sur le temps alloué aux soins, accorde aux résidents des établissements de soins de longue durée un minimum de 4 heures de soins directs par jour.

COPE 343

**Envoyez un courriel à votre député provincial à
letempspoursoigner.ca**



Le temps pour soigner

Grâce à notre action communautaire, des milliers d'Ontariens ont communiqué avec leurs députés provinciaux et ces derniers ont adopté le projet de loi 33 à l'unanimité lors de la deuxième lecture à Queen's Park, le 2 novembre. **Amenons maintenant le projet au fil d'arrivée – demandez à votre député provincial d'exercer des pressions pour que le projet de loi soit adopté en troisième et dernière lecture.**

Les résidents des établissements de soins de longue durée de l'Ontario reçoivent moins de soins de moins de membres du personnel qu'à peu près n'importe où ailleurs au Canada. Cela signifie que les résidents attendent pendant des heures pour obtenir de l'aide afin de se nourrir, se laver, se rendre aux toilettes et sortir du lit.

Nos êtres chers méritent mieux. La plupart des résidents des établissements de soins de longue durée ont plus de 85 ans et souffrent de problèmes médicaux complexes, comme la démence. Cette crise dure depuis beaucoup trop long-temps.

Le projet de loi 33, la Loi sur le temps alloué aux soins, accorde aux résidents des établissements de soins de longue durée un minimum de 4 heures de soins directs par jour.

COPE 343

**Envoyez un courriel à votre député provincial à
letempspoursoigner.ca**

